

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Secrétariat général

ARRETE

Portant inscription au tableau d'avancement
Pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle
Au titre de l'année 2018

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente en date du 29 novembre 2017 et en date du 31 mai 2018;

SUR la proposition du secrétaire général par intérim,

ARRETE

Article 1er

Les inspecteurs généraux de santé publique vétérinaire de classe normale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle au titre de 2018 :

1. GALIBERT Thierry
2. BONNEAU Laurent
3. GIBON Christophe
4. DELVA Laurence
5. SALVAT Gilles
6. LHOTE Catherine
7. ROBINET Olivier
8. BURON Stéphane
9. GUILLAUME Karine
10. FELIOT Joëlle
11. LOMI René-Paul
12. BADUEL-THIEBAUT Valérie
13. DELOMEZ Xavier
14. FOURNIER Gabrielle

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, le **02 AOUT 2018**
Pour le ministre et par délégation

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Venet-Lopez', is written over a horizontal line.

L'adjointe au chef du service
des ressources humaines

Laurence VENET-LOPEZ